

CONCOURS prévu en à déterminer

PREPARATION (DXSPB) – CAPITAINE DE SAPEURS POMPIERS

Nature des épreuves du concours externe.

Options suivantes : droit, économie et gestion, gestion des risques (sécurité et environnement).

Epreuves d'admissibilité :

1) Dissertation sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales) et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique notamment démocratie, société, sécurité, économie, emploi, santé, territoires.

Durée : 4 heures ; coefficient 4.

2) Rédaction d'une note, à partir d'un dossier, ayant pour objet de vérifier :

a) Pour les candidats ayant choisi l'option droit ou économie et gestion, l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par un service départemental d'incendie et de secours ;

b) Pour les candidats ayant choisi l'option gestion des risques : sécurité et environnement l'aptitude à l'analyse d'un dossier soulevant un problème de gestion des risques : sécurité et environnement rencontré par un service départemental d'incendie et de secours.

Durée : 4 heures ; coefficient 4.

Epreuves d'admission :

1) Entretien avec le jury s'appuyant sur des questions d'ordre général à partir d'un thème d'actualité tiré au sort par le candidat permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat, ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois.

Durée : 30 minutes ; préparation : 25 ; coefficient 5.

Cette épreuve est destinée à permettre au jury d'apprécier les qualités de réflexion du candidat, ses connaissances générales et sa motivation à devenir capitaine.

2) Épreuves physiques et sportives **coefficient 2.**

3) Épreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère suivante au choix du candidat : allemand, anglais, espagnol ou italien. Cette épreuve consiste en une conversation courante portant sur des situations rencontrées dans la vie quotidienne.

Durée de l'épreuve : 15 minutes ; coefficient 2.

Contenu de la préparation 21.5 jours dont 5 en présentiel

Préparation à l'épreuve d'admissibilité

3

16

Méthodologie de l'entretien avec le jury

2 *

0.5

* la deuxième journée est réservée aux agents ayant réussi les épreuves écrites

Les préparations de la filière sapeurs-pompiers étant en cours de réingénierie, ce contenu est susceptible d'évoluer.

Légende :

Afin de mieux comprendre cette présentation, voici la définition des différents pictogrammes utilisés



Formation groupée en présentiel



Formation individuelle à distance



Délégation de Midi-Pyrénées

Décembre 2020

Attention : Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ou à l'examen ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre du Ministère de l'intérieur